



Coopération transfrontalière en Europe

Interreg, ESPON, URBACT :
coopération à valeur ajoutée

Coordinations régionales
et nationales suisses Interreg



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

region**suisse**

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Office fédéral du développement territorial ARE

Coopération transfrontalière dans le cadre d'Interreg

Sommaire

Coopération transfrontalière dans le cadre d'Interreg	2
Programmes de coopération transfrontalière	3
Politique régionale de l'Union européenne	4
Nouvelle politique régionale (NPR)	5
Comment fonctionne Interreg concrètement ?	6
Portrait de l'acteur:	
Leendert den Haan, Brugg	7
Aperçu de la participation à Interreg	8
Interreg VI A France-Suisse	9
Interreg VI A Rhin supérieur	11
Interreg VI A Alpes rhénanes–Lac de Constance–Haut-Rhin	12
Portrait de l'actrice:	
Angelika Abderhalden, Zerne (GR)	13
Interreg VI B Espace alpin, EUSALP	14
Interreg VI B Europe du Nord-Ouest	15
URBACT IV, ESPON 2030	16
Interreg Europe	17
Portrait de l'acteur:	
Alexis Lacroix, Nyon	18
Interreg VI A France-Italie Alcotra	19
INTERACT, regiosuisse	19

Impressum

Éditeurs

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)
Office fédéral du développement territorial (ARE)

regiosuisse – Centre du réseau de développement régional
Coordinations régionales et nationales suisses Interreg

Rédaction et coordination

Béla Filep, SECO

Urs Steiger, regiosuisse

Graphisme / illustrations

Kurt Brunner

Illunauten:

Barbara Seiler, Annina Burkhard

Traduction

Michel Curchod

Photos

regiosuisse, Priska Ketterer
(p. 7, 13, 18)

Justine Grandcollot, Juste un Clic (p. 9), Michel Kurst (p. 10), Knippser AdobeStock (p. 11), Turbo (p. 12), Markus Winkler, unsplash (p. 15), Switzerland Innovation Park Biel/Bienne (p. 17)

La vie et le travail se déroulent aujourd'hui dans des espaces qui dépassent fréquemment les frontières administratives. Au cours des dernières décennies, les obstacles douaniers ont été réduits à l'échelle mondiale et particulièrement en Europe. Les marchés des biens, du travail et de la recherche, les réseaux de transport, les offres touristiques et culturelles ont tissé des liens étroits au-delà des frontières. Les échanges transfrontaliers marquent désormais le quotidien de leur empreinte. De nombreuses personnes habitent d'un côté de la frontière, mais consomment ou travaillent de l'autre côté. De même les entreprises cherchent et trouvent leurs clients, leurs partenaires commerciaux et leur personnel qualifié au-delà des frontières nationales.

Avec Interreg, la Commission européenne a créé il y a plus de 30 ansⁱ un instrument de coopération qui soutient les échanges transfrontaliers. Son but est de trouver, au moyen de projets transfrontaliers, des solutions à la fois meilleures et plus efficaces, de renforcer ainsi la cohésion économique, sociale et territoriale grâce à l'émergence et à la mise en œuvre de projets transfrontaliers qui contribuent à un développement territorial équilibré. La coopération entre voisins rend possible des projets intéressants pour les deux parties, ouvre de nouveaux horizons, permet d'apprendre les uns des autres et d'agir ensemble. Au cours des cinq périodes de programme déjà écoulées, des milliers de projets Interreg menés à l'échelle européenne ont permis de relever en commun les défis transfrontaliers et de développer des solutions innovantes. Interreg VI s'étendra de 2021 à 2027. Avec ce nouveau volet du programme, l'Union européenne poursuit sa politique de soutien. Interreg VI est doté de 10 milliards d'euros à l'échelle européenne pour la réalisation de nouveaux projets prometteurs.

Coopérer avec ses voisins européens revêt une importance centrale pour la Suisse en termes d'économie régionale, mais aussi de politique et de culture. En 2020, le volume des échanges commerciaux de la Suisse avec le seul Bade-Wurtemberg s'est révélé plus important que ceux opérés avec la Chine. Pour cette même année, près de 34 000 frontaliers et frontalières d'Allemagne et de France ont travaillé à Bâle-Ville, ce qui correspond à environ un cinquième des 190 000 personnes actives dans ce canton – et environ 73 000 frontaliers et frontalières ont travaillé au Tessin – soit plus de 30 % des personnes actives du canton.

Dans ce contexte, il est naturel que la Suisse participe aux programmes Interreg depuis des décennies et soutienne financièrement la participation de partenaires suisses. L'appui de la Confédération et des cantons aux programmes Interreg s'inscrit dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR). Il est donc fortement empreint des objectifs de la NPR. Cette politique met l'accent sur le développement économique régional et encourage le renforcement de la compétitivité régionale, de la promotion de l'innovation, de l'entrepreneuriat et la création de valeur ajoutée. Les cantons et les tiers peuvent aussi soutenir avec leurs propres fonds et ceux de différents offices fédéraux, de communes, d'entreprises ou de fondations, d'autres projets qui ont par exemple pour but l'amélioration des infrastructures de transport ou les échanges culturels.

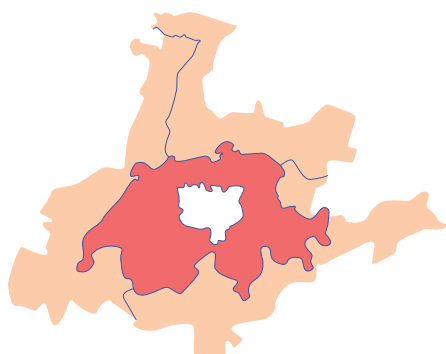
interreg.ch

Programmes de coopération transfrontalière

Interreg et les autres instruments de promotion de la coopération transfrontalière en Europe sont des éléments de la Coopération territoriale européenne (CTE) qui comprend trois volets :

Programmes transfrontaliers

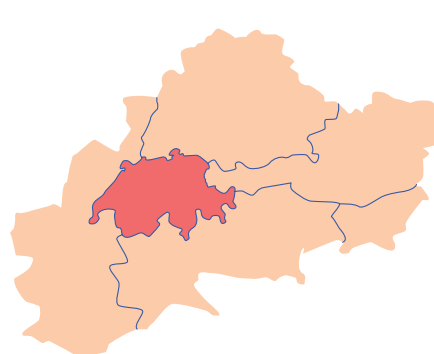
73 programmes Interreg A transfrontaliers assurent la promotion de la coopération entre des régions voisines. La Suisse participe à quatre d'entre eux : France-Suisse, Italie-Suisse, Rhin supérieur et Alpes rhénanes-Lac de Constance-Haut-Rhin. Des partenaires suisses participent également à certains projets du programme franco-italien Alcotra.



Zones de programmation des programmes Interreg A avec participation suisse

Programmes transnationaux

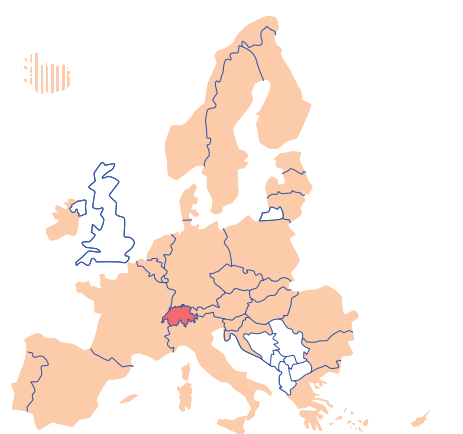
Quatorze programmes Interreg B favorisent la coopération dans de grandes régions. Ces territoires s'étendent sur plusieurs pays et régions qui font souvent face aux mêmes défis en raison de leur situation géographique et économique. La Suisse participe aux programmes Espace alpin et Europe du Nord-Ouest issus d'Interreg B.



Zone de programmation Espace alpin

Programmes interrégionaux

Le volet interrégional de la CTE favorise les échanges d'expériences en Europe. Il comprend le programme Interreg Europe, le programme d'échanges d'expériences entre villes URBACT, l'Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire ESPON et le programme d'accompagnement INTERACT. La Suisse participe à tous les quatre programmes.



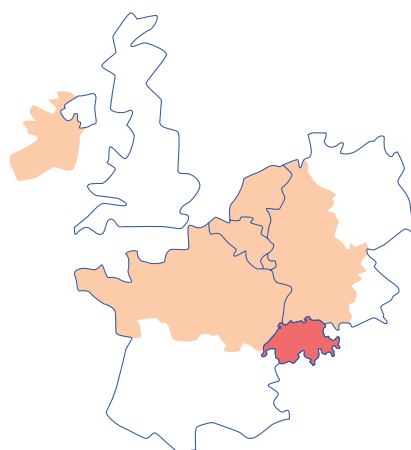
Zones de programmation Interreg Europe et URBACT

Zone de programmation ESPON



Stratégies macrorégionales

Les stratégies macrorégionales s'ajoutent aux trois volets de la CTE. Elles ont pour but d'améliorer la valorisation du potentiel des grandes régions. Elles visent à évaluer les défis communs et à définir des objectifs concertés pour y faire face. Elles permettent de simplifier les coopérations et d'en harmoniser les modalités aux niveaux économique, social et territorial. La Suisse est impliquée dans la Stratégie macrorégionale pour la région alpine (EUSALP).



Zone de programmation Europe du Nord-Ouest

Politique régionale de l'Union européenne

Interreg et les autres instruments de la Coopération territoriale européenne (CTE) que sont URBACT, ESPON, INTERACT ainsi que les stratégies macrorégionales constituent la partie transfrontalière de la politique de cohésion de l'Union européenne (UE, voir encadré). Celle-ci a pour but de promouvoir le développement économique, social et écologique de l'UE et de ses pays voisins non seulement au sein des différentes régions, mais aussi au-delà des frontières. Pour la période 2021–2027, le budget mis à disposition par la politique régionale de l'UE pour la bonne centaine de programmes de la CTE s'élève à 10 milliards d'euros.

Participation suisse à Interreg

La Suisse participe à la CTE depuis 1990. Depuis 2008, la Confédération et les cantons soutiennent la participation de la Suisse aux programmes Interreg, URBACT et INTERACT dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR).

Les cantons et les tiers peuvent également soutenir avec leurs propres fonds ainsi qu'avec ceux d'autres offices fédéraux, de communes, d'entreprises ou de fondations des projets Interreg qui ne contribuent pas aux objectifs de la NPR. C'est le cas par exemple des projets qui ont pour but l'amélioration des infrastructures de transport ou les échanges culturels. Il est également possible dans le cadre d'Interreg B, d'ESPO et d'URBACT de soutenir par le biais de la NPR des projets d'importance stratégique nationale même lorsqu'ils ne poursuivent pas d'objectifs spécifiques à la NPR. Les thèmes prioritaires des programmes CTE auxquels la Suisse participe durant la période de programmation 2021-2027 (cf. p. 3) sont définis par les programmes en fonction des thématiques qu'impose la politique régionale de l'UE (voir encadré).

Dans le cadre de la NPR, la Confédération met à disposition près de 56 millions de francs de contributions pour les projets relatifs à Interreg VI 2021-2027. Les cantons amènent un financement au moins équivalent. Comme lors des périodes de programmation précédentes, il n'est possible de financer par le biais d'Interreg et d'URBACT qu'une partie des coûts occasionnés par les projets. Le solde doit en règle générale provenir de fonds propres ou de fonds de tiers.

La politique de cohésion de l'UE

La politique de cohésion de l'UE a été pensée comme une politique d'investissement qui a pour objectifs de créer des emplois, de stimuler la compétitivité et la croissance économique, d'améliorer la qualité de vie et de favoriser le développement durable.

Objectifs 2021-2027

- ✖ Une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, à la transformation économique et au soutien aux petites et moyennes entreprises
- ✖ Une Europe plus verte à zéro émission de carbone, qui met en

œuvre l'accord de Paris et investit dans la transition énergétique, les énergies renouvelables et la lutte contre le changement climatique

- ✖ Une Europe plus connectée, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique
- ✖ Une Europe plus sociale, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé.
- ✖ Une Europe plus proche des citoyens, qui soutiendra les

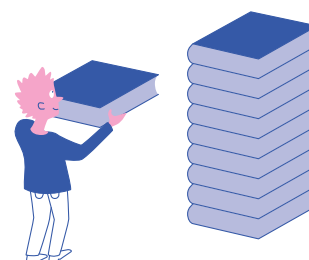
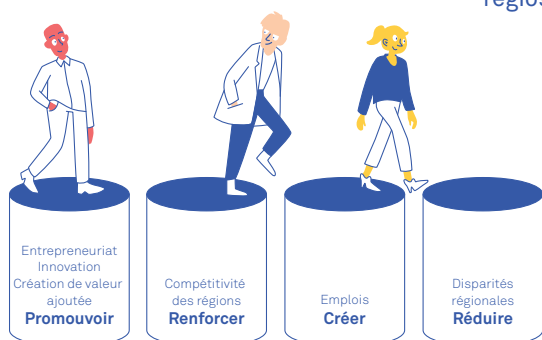
stratégies de développement pilotées au niveau local et le développement urbain durable dans toute l'UE

- ✖ De 2021 à 2027, l'UE investira, par le biais de la politique de cohésion 373 milliards d'euros dans le développement régional. Ces fonds seront complétés par des financements nationaux et régionaux. La priorité des investissements doit porter sur les objectifs « Europe plus intelligente » et « Europe plus verte à zéro émission de carbone ».

Nouvelle politique régionale (NPR)

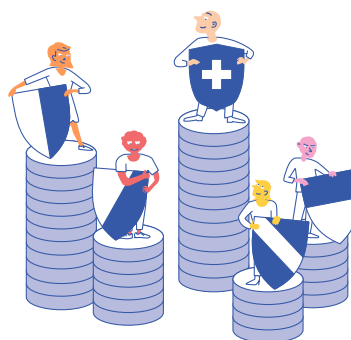
Avec la NPR, la Confédération et les cantons soutiennent depuis 2008 le développement économique des régions de montagne, des autres régions rurales et des régions frontalières de Suisse. La NPR met au premier plan la promotion de l'innovation, le changement structurel dans le tourisme et la transformation numérique de l'économie. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) définit et développe l'orientation stratégique de la NPR. Les cantons sont responsables de sa mise en œuvre.

regiosuisse.ch/npr — improve-nrp.ch



La Nouvelle politique régionale investit dans des projets portés par des entreprises et des individus qui souhaitent développer durablement les zones rurales et les rendre attractives. Elle contribue au développement des régions de montagne et des régions frontalières en tant qu'espaces économiques, de vie et de détente.

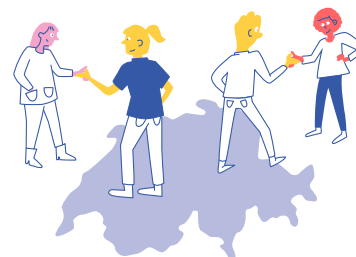
De 2008 à 2019, la Confédération et les cantons ont soutenu plus de 3000 projets dans le cadre de la NPR.



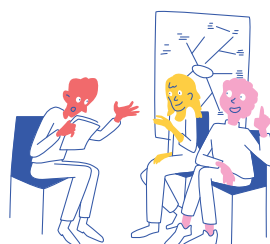
Avec la NPR, la Confédération soutient les projets dans leur phase de lancement. Ce sont les régions et les porteurs de projets qui sont responsables de leur réussite à long terme.

Avec la NPR, la Confédération apporte une aide à des projets qui présentent un intérêt économique et pour lesquels il existe une demande avérée. La participation des cantons au financement est au moins égale à celle de la Confédération. Entre 2008 et 2019, la Confédération et les cantons ont investi conjointement plus de 320 millions de francs par des contributions à fonds perdu. Ils ont également accordé près de 500 millions de francs de prêts.

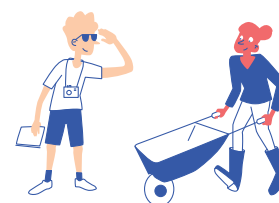
Connexion internationale : par le biais d'Interreg, la NPR peut aussi soutenir des projets transfrontaliers.



Au niveau fédéral, les offices responsables du développement régional collaborent étroitement dans le sens d'un développement cohérent du territoire et mettent en œuvre des projets ensemble.



Par le biais de la plateforme regiosuisse, la Confédération soutient les acteurs du développement régional en proposant une vaste offre d'informations et de formations continues.

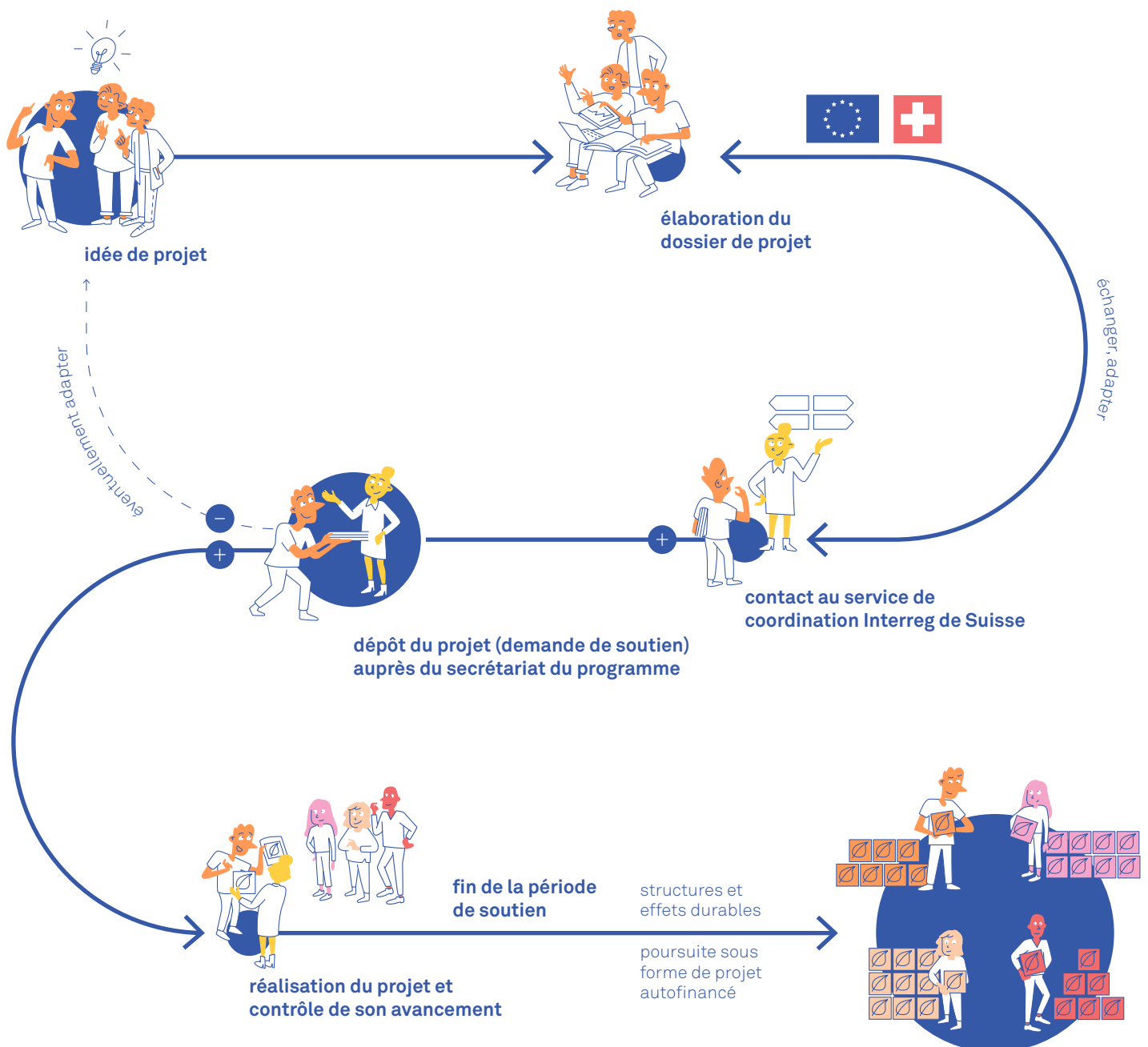


Le soutien de la NPR met l'accent sur des projets qui ont trait aux domaines de l'industrie et du tourisme.

Comment fonctionne Interreg concrètement ?

Pour accéder aux programmes Interreg, les porteuses et porteurs de projets potentiels peuvent déposer leurs demandes de financement dans le cadre d'appels à projets à date fixe ou tout au long de l'année. Les coordinations régionales suisses de chaque programme assument le rôle de services de conseil pour les acteurs intéressés et les partenaires suisses. Elles renseignent sur les priorités thématiques, les procédures de requête et les critères de sélection des projets. Elles apportent un appui à la recherche de partenaires et du soutien lors de la mise en œuvre des projets.

Les services de coordination sont libres, durant la période de programmation 2021-2027, d'approuver tout projet répondant à leurs critères. Les partenaires suisses sont libres de participer à tous les projets à condition qu'ils remplissent les exigences spécifiques aux programmes. Ils peuvent aussi lancer eux-mêmes des projets Interreg.



« Nous avons acquis de l'expérience dans le contexte régional. »

Leendert den Haan, expert en technologie et innovation, Hightech Zentrum Aargau AG, Brugg



La technique de l'impression 3D ou plus exactement la fabrication additive était pour ainsi dire prédestinée à la coopération transfrontalière. Elle permet, au lieu de faire passer physiquement la frontière à des produits finis, de transférer les informations de fabrication par Internet et d'en imprimer les résultats à proximité du consommateur. À l'heure actuelle, cette technologie est exploitée commercialement surtout par de petites entreprises sur un marché régional. Lors d'un atelier de la Commission du Haut-Rhin, Leendert den Haan a lancé l'idée de mieux exploiter le potentiel de cette technologie sur un marché plus vaste, régional, voire mondial. Sa proposition a rencontré un certain intérêt. Elle a permis le lancement d'un petit projet porté par la Conférence internationale du lac de Constance (IBK) qui avait pour but d'identifier les entreprises qui s'intéressaient à une coopération technologique et de créer un consortium régional avec elles. Cette initiative a rassemblé 24 partenaires pour un projet Interreg dont 16 provenant du monde économique. Les hautes écoles spécialisées de Lörrach et du Vorarlberg ainsi que la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW, Winterthour) ont également été intégrées à la démarche.

La pandémie : un défi et une opportunité

Le projet Interreg a démarré en 2019 avec l'objectif de démontrer la faisabilité du nouveau modèle d'affaires et d'étudier les conditions-cadre pour la réalisation commerciale d'une plateforme de soutien. Il a notamment fallu résoudre des questions liées aux cryptages des données, aux licences ainsi qu'à la facturation numérique. La gestion du projet s'est avérée particulièrement exigeante en raison du coronavirus. « Quelques partenaires industriels ont fait faillite à cause de la pandémie. D'autres ont dû se concentrer sur leur propre activité pour ne pas subir le même sort, explique Leendert den Haan, heureusement que durant cette période délicate nous avons obtenu l'appui de la Netzwerkstelle Ostschweiz qui a fait preuve d'une grande flexibilité notamment pour l'admission de nouveaux partenaires pour le projet. »

« La pandémie a aussi eu de bons côtés. Grâce aux échanges numériques, elle a mis en évidence l'opportunité que constitue cette technologie sur le marché transfrontalier. » Le projet a permis de développer dans un contexte régional ce qui peut s'appliquer sur un marché mondial : « En cessant de tourner le dos à la frontière, les partenaires ont acquis une perspective à 360° et se sont rendu compte que des deux côtés de la frontière nous rencontrons des problèmes similaires. Dans ce contexte, la coopération offre de nouvelles opportunités à tout le monde. »

Possibilités d'optimisation du point de vue de l'industrie

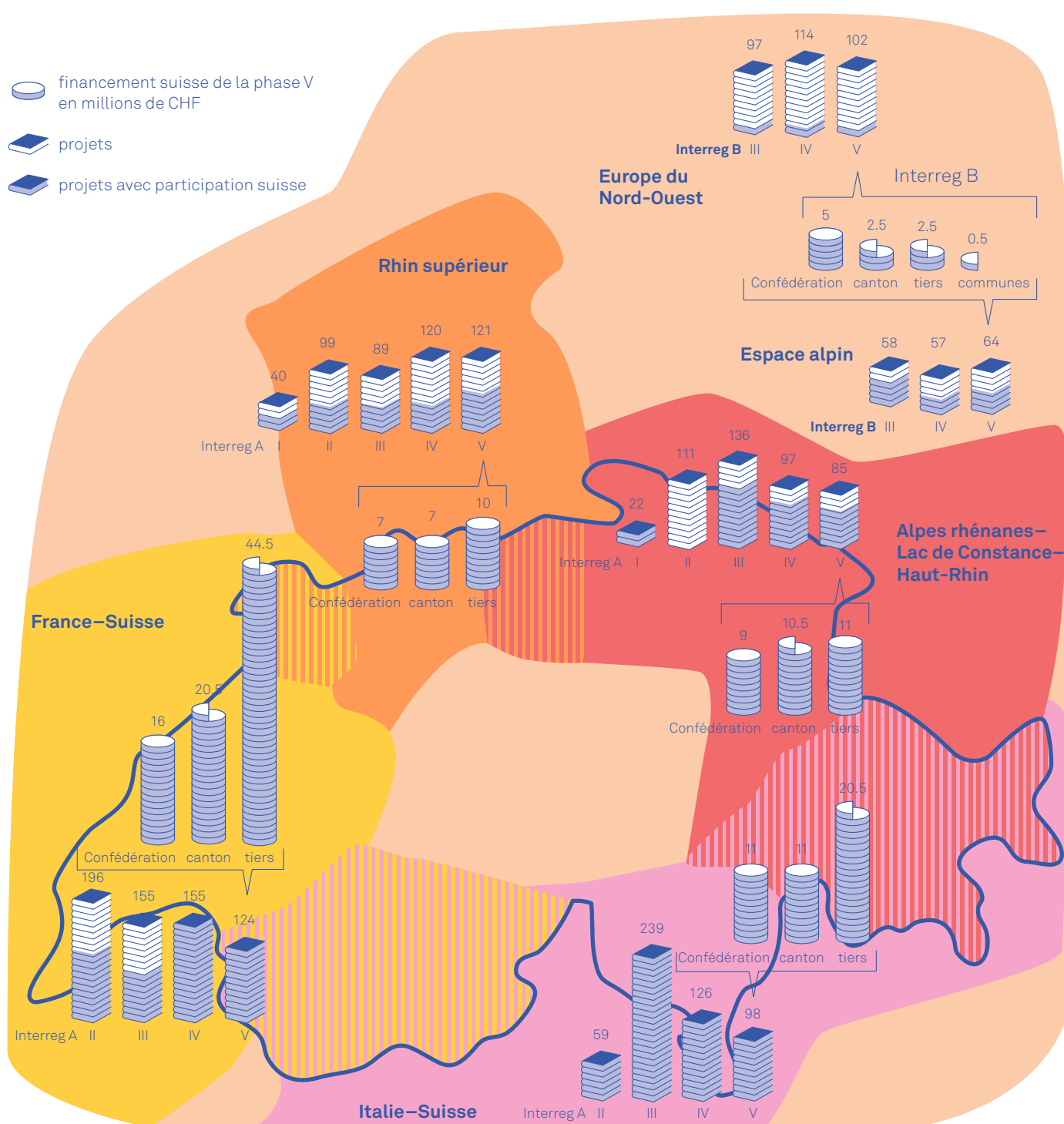
Leendert den Haan est très satisfait d'avoir pu prendre part au programme Interreg. Il estime cependant que la charge administrative reste élevée pour le domaine industriel. Des solutions de financement plus flexibles devraient être recherchées à l'image de celles existantes dans le domaine de la technologie où il est tout à fait usuel que des tiers participent financièrement à des prestations qui ne sont pas prises en charge par les hautes écoles.

interreg.org

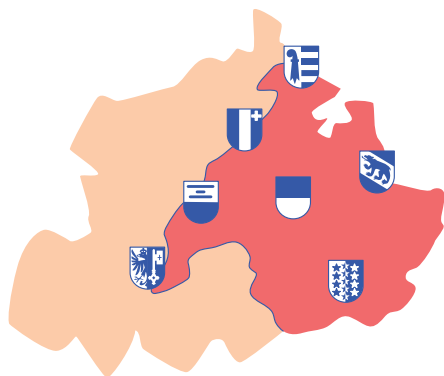
Les partenaires
ont acquis une
perspective
à 360°.

Aperçu de la participation à Interreg

Les régions et les cantons frontaliers de Suisse participent à Interreg depuis la première période de promotion (1990-1993). La Confédération y participe également depuis Interreg II. Une multitude de projets ont été soutenus durant les cinq périodes de programmation précédentes : près de 2000 projets des programmes Interreg A avec participation suisse (dont 68% avec des partenaires suisses) et environ 500 projets Interreg B (part suisse : 29%). La Confédération a augmenté son engagement financier au cours des années. Pour Interreg V, elle a mis à disposition 56 millions de francs, les cantons 61 millions de francs au total. Les subventions de la Confédération et des cantons déclenchent des investissements supplémentaires considérables de tiers, par exemple de communes, d'organisations, de hautes écoles ou d'entreprises.



Interreg VI A France-Suisse



Chiffres clés

- 5,6 millions d'habitantes et d'habitants
- Près de 150 000 frontalières et frontaliers
- Cantons impliqués dans le programme : BE, FR, GE, JU, NE, VD et VS

Priorités

- ✕ Transition écologique, énergies renouvelables, biodiversité
- ✕ Recherche et innovation, usage numérique
- ✕ Mobilité durable et multimodale
- ✕ Tourisme, culture, innovation sociale
- ✕ Développement d'espaces fonctionnels transfrontaliers

Point de contact

Coordination régionale Interreg
arcjurassien.ch
rue de la Paix 13
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
+41 32 889 76 19
france-suisse@interreg.ch



Le programme Interreg VI 2021-2027 s'inscrit dans la longue tradition de coopération transfrontalière entre la France et la Suisse. Il soutient les dynamiques de collaborations entre des territoires situés de chaque côté de la frontière franco-suisse et contribue à relever les défis liés à la cohésion économique, sociale et territoriale. Cette nouvelle (ou sixième) génération de programme s'oriente résolument vers la transition écologique.

Interreg France-Suisse se focalise sur deux territoires de coopération. Il couvre d'une part le bassin lémanique plutôt confronté à des problématiques urbaines et relatives aux caractéristiques tertiaires de cet espace. Il comprend d'une autre part l'Arc jurassien qui s'étend sur un espace plus rural et fragmenté, dominé par un fort secteur industriel. Ces deux zones de fonctionnement transfrontalières possèdent leurs propres dynamiques et défis à relever. La conciliation des intérêts permet depuis de nombreuses années de soutenir des projets ciblés et adaptés aux problématiques de ces zones qui chevauchent un pays membre et un pays non-membre de l'Union européenne.

Afin de répondre à l'évolution des besoins en matière de coopération, Interreg VI met l'accent sur de nouvelles thématiques pour cette période. Elles se rapportent à la décarbonisation de l'économie, la préservation des ressources naturelles et le développement des énergies renouvelables.

Trois autres thèmes permettent de consolider les jalons déjà posés par les programmes précédents. Ils visent à renforcer la compétitivité économique des régions. Le premier porte sur la promotion du transfert du savoir entre les acteurs de la recherche et du développement avec une orientation particulière sur les usages du numérique. Le second entend encourager une mobilité durable et multimodale en soutenant notamment le développement des réseaux de transports publics. Le troisième a trait aux secteurs du tourisme et de la culture qui ont été fortement affectés par la pandémie. Dans ce sens, un soutien sera accordé aux projets qui permettent de valoriser le patrimoine culturel et naturel commun.

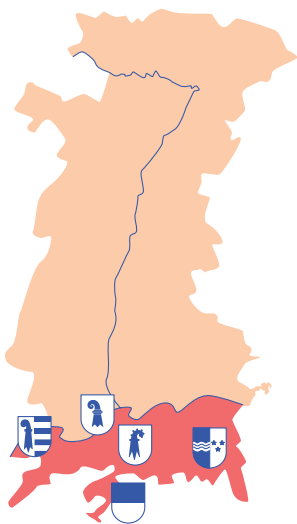
Le dernier volet du programme Interreg VI se veut novateur et transversal. Il entend initier le développement de stratégies territoriales transfrontalières. Il peut aussi soutenir la coopération juridique et administrative de l'administration publique ainsi que les actions à l'échelle des citoyennes et des citoyens.

Tous les acteurs économiques privés ou publics sont susceptibles d'adhérer au programme dès lors que leur projet est porté par au moins un partenaire situé de chaque côté de la frontière. La plus-value apportée par la dimension transfrontalière du projet est un élément essentiel de sélection.

interreg-francesuisse.eu



Interreg VI A Rhin supérieur



Chiffres clés

- 22 216 km² de superficie
6,3 millions d'habitantes et d'habitants
- 97 000 frontaliers et frontaliers
- Cantons impliqués dans le programme : AG, BL, BS, JU, SO

Priorités

- ✖ Soutenir l'innovation et les entreprises
- ✖ Adaptation au changement climatique, transition énergétique et changements écologiques
- ✖ Développer la mobilité
- ✖ Intégration régionale en matière d'emploi, de formation et de santé
- ✖ Coopération entre les administrations et les personnes

Point de contact

Service de coordination intercantonal
auprès de la Regio Basiliensis (IKRB)
St. Jakobs-Strasse 25
CH-4010 Bâle
+41 61 915 15 15
info@regbas.ch



La région du Rhin supérieur est située au cœur de l'Europe. Elle comprend des territoires frontaliers allemands, suisses et français qui possèdent de nombreux atouts économiques, culturels et touristiques. L'espace Interreg Rhin supérieur s'étend sur les quatre régions du Sud du Palatinat, de l'Alsace, du Pays de Bade et du Nord-Ouest de la Suisse. Il englobe trois frontières nationales et deux régions linguistiques. Le Rhin constitue une délimitation naturelle mais au-delà de cette fonction, il joue également un rôle de liaison important pour les thématiques liées à la protection de l'environnement, la prévention des risques ou les transports. La coopération transfrontalière est très ancrée dans cette région. Elle y a débuté dans les années soixante.

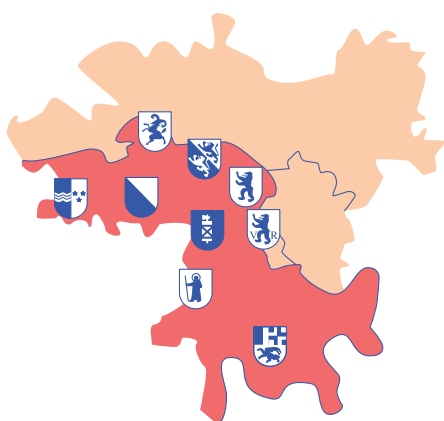
Le territoire situé entre la Forêt-Noire, les Vosges et le Jura suisse se caractérise par des espaces ruraux et par un réseau dense de villes. Son économie se distingue par une valeur ajoutée générée supérieure à la moyenne. Elle bénéficie d'un taux élevé de travailleurs frontaliers. Les activités de recherche et d'innovation sont très développées. Elles peuvent compter sur l'appui de plus de 160 universités, instituts de recherche et hautes écoles qui constituent un facteur essentiel de sa puissance économique.

Un des objectifs du programme Interreg actuel vise à renforcer la coopération dans le domaine de la santé en tirant notamment les leçons de l'expérience du Covid. Un deuxième but porte sur la protection du climat. Le troisième objectif entend consolider l'interconnexion numérique et le dynamisme du marché du travail afin que la place économique reste attractive pour les leaders du marché mondial. Interreg VI A veut contribuer à faire de cette région un espace de vie plus vert, plus interconnecté, plus social et plus proche des citoyens.

Du côté suisse, la Regio Basiliensis sert de service de coordination régional pour les cantons du Nord-Ouest de la Suisse et pour la Confédération. Elle informe et conseille les partenaires de la Suisse du Nord-Ouest, examine l'éligibilité des projets proposés, gère les subventions fédérales et établit des comptes rendus. Les fonds pour soutenir les projets sont mis à disposition par les cinq cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, du Jura et de Soleure ainsi que par la Confédération via la Nouvelle politique régionale (NPR). Les demandes peuvent être déposées par des acteurs de l'économie, du milieu scientifique, de la société civile et de l'administration. Les projets transfrontaliers soutenus doivent correspondre à l'un des treize objectifs contenus dans les cinq axes du programme et faire valoir un lien avec la région du Rhin supérieur. Pour être soutenus par la NPR, les projets présentés doivent contribuer à atteindre les objectifs fixés par cette dernière. Les propositions de projets peuvent être déposées en continu ou en réponse à des appels à projets thématiques. Le comité trinational de suivi sélectionne trois fois par an les projets susceptibles d'obtenir un soutien.

regbas.ch/fr/programmes

Interreg VI A Alpes rhénanes– Lac de Constance–Haut-Rhin



Chiffres clés

- 30 080 km² de superficie
Environ 6 millions d'habitantes
et d'habitants
- Environ 50 000 frontalières
et frontaliers
- Cantons impliqués dans
le programme : AG, AI, AR, GL, GR,
SG, SH, TG et ZH

Priorités

- ✖ Numérisation et innovation
- ✖ Protection de l'environnement,
de la nature et du climat
- ✖ Santé, formation, culture et tourisme
- ✖ Coopération et engagement citoyen

Point de contact

Interreg Netzwerkstelle Ostschweiz
Regierungsgebäude
CH-9001 Saint-Gall
+41 58 229 64 65
interregabh@sg.ch



Le programme Interreg VI A Alpes rhénanes–Lac de Constance–Haut-Rhin (ABH) met l'accent sur la valorisation des potentiels existants dans cette région. Des aides seront accordées en particulier à des projets qui permettront d'augmenter la capacité d'innovation ou de soutenir la transformation numérique. Il appuiera également des initiatives portant sur la protection de l'environnement et l'amélioration de la gestion des problématiques transfrontalières.

La zone d'action de ce programme Interreg spécifique s'étend des Alpes rhénanes au Haut-Rhin en passant par le lac de Constance. Elle inclut les länder allemands de Bade-Wurtemberg et de Bavière, le land autrichien du Vorarlberg, la Principauté de Liechtenstein et les neuf cantons suisses d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Extérieures, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Glaris, des Grisons, de Schaffhouse, de Saint-Gall, de Thurgovie et de Zurich. Ces partenaires réalisent des projets Interreg communs depuis 1990.

La zone de programmation compte parmi les régions les plus innovantes et les plus performantes d'Europe. Ce succès se fonde sur une structure économique complexe incluant une forte densité d'entreprises industrielles high-tech et sur l'interaction de PME avec des hautes écoles et des instituts de recherche qualifiés. Le tourisme représente aussi un facteur économique important pour une partie de cette région. Des espaces naturels diversifiés constituent ce territoire. Un des plus emblématiques est le lac de Constance. Particulièrement digne de protection, cet espace aquatique transfrontalier fournit de l'eau potable à plus de quatre millions d'habitants.

Pour faire partie du programme Interreg VI A Alpes rhénanes–Lac de Constance–Haut-Rhin, les projets présentés devront amener des plus-values concrètes dans les domaines de l'innovation et du transfert de savoir. D'autres initiatives pourront également être soutenues si elles répondent aux objectifs contenus dans les domaines prioritaires (cf. Priorités ci-contre).

C'est une bonne idée qui est à l'origine d'un bon projet. Grâce au programme Interreg et à la coopération qui l'induit, le projet pourra ensuite se développer de manière optimale grâce aux échanges transfrontaliers et à l'apport de connaissances amenées par chacun des partenaires. Toute entreprise, organisation privée ou publique, mais aussi association ou personne privée peut déposer un projet sous condition qu'il ait un caractère transfrontalier et qu'il comporte au moins un partenaire dans deux pays différents dont un qui a son siège dans un État membre l'Union européenne (UE).

Du côté suisse, la Netzwerkstelle Ostschweiz représente les neuf cantons qui participent au programme. Elle sert d'interface pour toutes les questions qui ont trait au programme Interreg.

interreg.org

« Interreg est une grande opportunité pour les petits partenaires. »

Angelika Abderhalden, directrice de la Fondation Pro Terra Engiadina, Zernez



C'est par le biais d'une présentation réalisée dans le cadre d'une manifestation organisée par la Convention alpine en 2014 qu'Angelika Abderhalden est entrée dans le monde d'Interreg. Elle y exposait la stratégie de la Fondation Pro Terra Engiadina et plus particulièrement la mise en place d'un projet de gestion des bassins hydrologiques. Cette initiative a éveillé l'intérêt de la Commission internationale pour la protection des Alpes (CIPRA) qui recherchait justement une région pilote pour développer un projet autour de cette thématique dans le cadre du projet Interreg Espace alpin SPARE (Strategic Planning for Alpine River Ecosystems – Integrating protection and development). Des contacts se sont noués entre les deux organisations et la Fondation Pro Terra Engiadina est devenue un des neufs partenaires du projet SPARE qui comprend des participants provenant de Suisse, d'Autriche, d'Italie, de Slovénie, de France et du Liechtenstein.

Sortir du contexte suisse a été extrêmement enrichissant.

participants provenant de Suisse, d'Autriche, d'Italie, de Slovénie, de France et du Liechtenstein.

Un coup de chance

La participation à ce projet de dimension internationale s'est révélé être une grande chance pour Pro Terra Engiadina. La Fondation a eu ainsi accès à un soutien important en termes de savoir-faire de la part de ses partenaires, ce qui a permis de faire avancer plus rapidement son propre projet. « L'obligation de définir des phases bien structurées a contribué à une meilleure efficacité. Nous avons pu bénéficier de bases méthodologiques très utiles par exemple en matière de participation. L'échange avec des partenaires transfrontaliers confrontés à des défis comparables a été très riche. Il nous a permis

d'appréhender des approches de résolutions différentes», souligne la représentante de Pro Terra Engiadina.

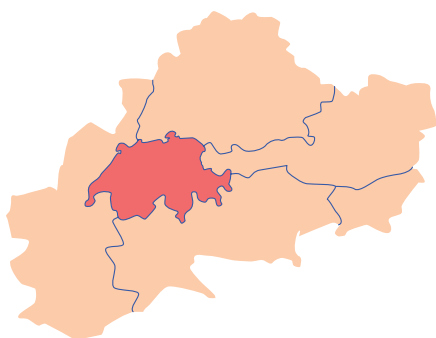
Angelika Abderhalden a aussi apprécié la valorisation du rôle joué par son organisation dans le cadre du projet SPARE : « Nous avons été très bien acceptés par les autres partenaires notamment parce que nous pouvions amener des bases techniques solides développées avec l'Office fédéral de l'environnement sur le thème de la gestion par bassin versant. »

La Fondation Pro Terra Engiadina participe également comme partenaire au projet LUIGI (Linking Urban and Inner-alpine Green Infrastructures – Multifunctional Ecosystem Services for more livable territories). Un projet qui a rencontré plus de difficulté. Son objectif consistait à lancer de larges échanges sur l'infrastructure écologique de l'espace alpin. La volonté d'y intégrer notamment des agriculteurs s'est révélé quasi impossible en période de pandémie de coronavirus. Les échanges internationaux n'ont pu avoir lieu que par voie numérique ce qui a largement compliqué la donne. Malgré cela, le canton des Grisons a tout de même pu mettre en place un réseau d'organisations et de personnes engagées qui s'investissent avec succès dans la promotion d'arbres fruitiers à hautes tiges.

Bénéfice considérable

Angelika Abderhalden n'a jamais regretté sa participation à ces projets Interreg : « Comme petit partenaire, notre Fondation a pu bénéficier d'énormément de transferts de savoir et elle a largement développé son réseau. Nous avons aussi pu compter, tout au long du projet, sur un excellent soutien de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Grâce à cette contribution et, contrairement aux partenaires étrangers, notre charge administrative a été minimale. »

Interreg VI B Espace alpin



Chiffres clés

450 000 km² de superficie
88 millions d'habitantes
et d'habitantes

États impliqués :

Suisse, Autriche, Liechtenstein,
Slovaquie et certaines régions
d'Allemagne, de France et d'Italie

Priorités

- ✗ Changement climatique, biodiversité
- ✗ Efficacité énergétique, économie circulaire
- ✗ Innovation, numérisation
- ✗ Gouvernance

Point de contact

Office fédéral du développement
territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
+41 58 462 40 78
interreg@are.admin.ch



EUSALP

La Stratégie macrorégionale pour l'espace alpin (EUSALP) est élaborée depuis fin 2013. Elle définit des priorités et des champs d'action d'ordre supérieur afin d'améliorer la coopération dans l'espace alpin. Les projets qui contribuent aux objectifs de l'EUSALP sont soutenus dans le cadre de programmes de soutien existants tels que le programme Espace alpin. Le point de contact est l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

alpine-region.eu



Le programme Interreg Espace alpin a pour but de contribuer à faire de ce territoire une place économique compétitive qui garantisse à ses habitantes et habitants une qualité de vie élevée. Pour renforcer cette région, les défis communs doivent pouvoir être relevés ensemble à une échelle transnationale.

Le programme Espace alpin couvre une région composée d'une mosaïque de cultures et de paysages uniques. Ce territoire se caractérise également par une économie spécialisée et innovante. Sa périphérie comprend Milan, Lyon, Zurich ou encore Vienne, des métropoles parmi les plus attractives et compétitives d'Europe. La coopération et la coordination entre les régions de l'Espace alpin sont essentielles pour exploiter et renforcer les avantages de cette situation centrale en Europe.

L'orientation sur la durabilité écologique et économique est un aspect essentiel du programme. Elle implique des mesures d'adaptation aux changements climatiques qui visent à favoriser la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité. Elle met aussi l'accent sur les actions de prévention qui tendent à accroître la résilience en cas de catastrophe.

Un des objectifs du programme consiste à faire de l'Espace alpin un territoire neutre en carbone et respectueux de ses ressources. Pour ce faire, des solutions qui permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir la transition vers une économie circulaire plus efficace en termes de ressources doivent être recherchées.

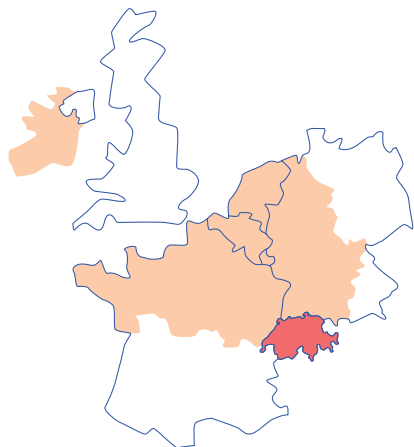
Un autre objectif du programme Espace alpin vise à promouvoir l'innovation et la numérisation. Il se concentre sur le développement et le renforcement des capacités de recherche et d'innovation et sur l'introduction de technologies avancées. Le programme doit également contribuer à renforcer la coopération à l'intérieur de l'Espace alpin pour donner la capacité institutionnelle aux autorités et aux groupes d'intérêts de mettre en œuvre une stratégie macro-économique régionale (EUSALP).

Les partenaires qui s'impliquent dans des projets Interreg VI B Espace alpin bénéficient d'échanges d'expériences au sein d'un vaste réseau. Ils sont encouragés à nouer des partenariats qui permettent de développer de nouvelles solutions pour leur région ou leur secteur économique. Des institutions de toute nature ont la possibilité de participer au programme.

En Suisse, c'est l'Office fédéral du développement territorial (ARE) qui a la charge de la mise en œuvre du programme Interreg VI B Espace alpin. Il soutient et conseille les partenaires suisses qui souhaitent s'impliquer dans des projets et décide des aides financières accordées par la Confédération dans le cadre de la NPR.

alpine-space.eu

Interreg VI B Europe du Nord-Ouest



Chiffres clés

634 874 km² de superficie
135 millions d'habitantes
et d'habitants

États impliqués : Suisse, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas, Irlande et certaines régions de l'Allemagne et de la France

Priorités

- ✖ Environnement, biodiversité, changement climatique
- ✖ Transition énergétique, efficacité énergétique, énergies renouvelables
- ✖ Économie circulaire
- ✖ Renforcement de la recherche et de l'innovation
- ✖ Insertion sur le marché du travail, soins de santé, culture durable, tourisme durable

Point de contact

Office fédéral du développement territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
+41 58 462 40 78
interreg@are.admin.ch



Le programme Interreg VI B Europe du Nord-Ouest promeut le développement durable et la résilience de toutes les régions qui y participent. Pour ce faire, il soutient des projets de coopération au niveau transnational qui doivent permettre à cette aire géographique de maîtriser les défis uniques qui se posent et de devenir un acteur clé sur le plan international.

L'Europe du Nord-Ouest est la région la plus densément peuplée d'Europe et comprend d'importants centres économiques et urbains comme Amsterdam, Paris, Bruxelles ou Francfort. De nombreux projets développés dans le cadre du programme Europe du Nord-Ouest impliquent donc des acteurs urbains.

Le programme soutient des projets dans le cadre de cinq priorités thématiques. La première est consacrée aux questions environnementales et notamment à la biodiversité et au changement climatique. La deuxième priorité est directement liée au changement climatique, puisqu'il s'agit de travailler sur la transition énergétique, tant à propos de l'efficacité énergétique que de la promotion des énergies renouvelables.

Les troisième et quatrième priorités thématiques sont consacrées à des aspects plus économiques, à savoir la transition vers une économie circulaire d'une part et le renforcement de la recherche et de l'innovation d'autre part. Enfin, la dernière priorité thématique permet d'aborder des sujets qui n'ont pas vraiment fait l'objet de coopération dans ce cadre par le passé : inclusion sur le marché du travail, accès au soin et renforcement de la culture et du tourisme durables.

Les partenaires du programme Europe du Nord-Ouest peuvent à la fois bénéficier des échanges d'expériences dans un vaste réseau, nouer des partenariats et développer des solutions adaptées à leur région et à leur secteur économique. Des institutions de toute nature peuvent participer à ce programme.

En Suisse, c'est l'Office fédéral du développement territorial (ARE) qui assure la participation opérationnelle à ce programme. Il sert d'interface pour les partenaires de projets et représente la Suisse au comité de pilotage du programme.

nweurope.eu

URBACT IV

Chiffres clés

États impliqués : tous les États de l'UE, Suisse et Norvège

Priorités

- ✖ Mise en œuvre intégrative et participative d'une politique urbaine durable
- ✖ Développement et implémentation de stratégie de développement urbain durable
- ✖ Transfert de savoir et transmission des connaissances aux décideurs de tous les niveaux

Point de contact

Office fédéral du développement territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
+41 58 462 40 78
interreg@are.admin.ch



Les villes sont des moteurs importants du développement régional. Non seulement elles-mêmes, mais aussi des régions entières peuvent tirer profit de mesures ciblées. Le programme URBACT aide les villes à se développer de façon durable.

Le programme favorise les échanges entre villes et entend contribuer à un développement urbain durable. Il soutient la création de réseaux thématiques, promeut l'acquisition de nouvelles compétences par les acteurs du développement urbain et assure la diffusion des connaissances développées dans le cadre du programme.

L'objectif prioritaire est le développement urbain durable. Le programme URBACT a pour but le développement et la mise en œuvre intégrative et participative de politiques urbaines durables. Il communique au niveau européen les bons exemples et les expériences tirées de projets communs. Il motive ainsi les villes à se donner des impulsions les unes aux autres.

Le programme URBACT englobe les pays de l'UE ainsi que la Suisse et la Norvège. Les villes suisses, qu'elles soient grandes ou petites, peuvent participer aux réseaux et aux activités du programme.

L'Office fédéral du développement territorial (ARE) représente la Suisse au comité de suivi. Il soutient en outre activement les villes suisses qui souhaitent participer à URBACT.

urbact.eu

ESPON 2030

Chiffres clés

États impliqués : tous les États de l'UE, Suisse, Islande, Liechtenstein et Norvège

Priorités

- ✖ Questions environnementales et climatiques
- ✖ Qualité de vie pour tout le monde et en tous lieux
- ✖ Effets des mutations économiques et technologiques
- ✖ Europe interconnectée dans un monde globalisé

Point de contact

Office fédéral du développement territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
+41 58 462 40 73
interreg@are.admin.ch



Le programme européen d'observation du territoire ESPON (European Observation Network for Territorial Development and Cohesion) a pour but d'étudier les moteurs et les tendances qui influent sur le développement territorial en Europe. ESPON rapproche la science internationale de la pratique et développe des solutions d'avenir pour un développement territorial durable.

Les instituts de recherche suisses peuvent participer aux projets ESPON. Ils ont ainsi accès aux savoirs qui ont aussi leur importance pour le développement territorial suisse. ESPON offre un réseau international qui étudie depuis vingt ans les défis les plus actuels du développement territorial et procure des contacts professionnels à large échelle. La participation active de la Suisse garantit que les données et le savoir-faire suisses soient présents au niveau européen. Inversement, la Suisse bénéficie de nouvelles impulsions provenant d'analyses, d'échanges scientifiques, de bons exemples et de connaissances portant sur toute l'Europe.

ESPON 2030 se focalise sur les questions environnementales et climatiques, la qualité de vie pour tout le monde et en tous lieux, les effets des mutations économiques et technologiques et une Europe interconnectée dans un monde globalisé. ESPON propose non seulement des publications spécialisées sur des questions spécifiques, mais aussi des événements, des ateliers de formation et des supports d'information destinés au grand public sur des thèmes actuels.

espon.eu

Interreg Europe



Chiffres clés

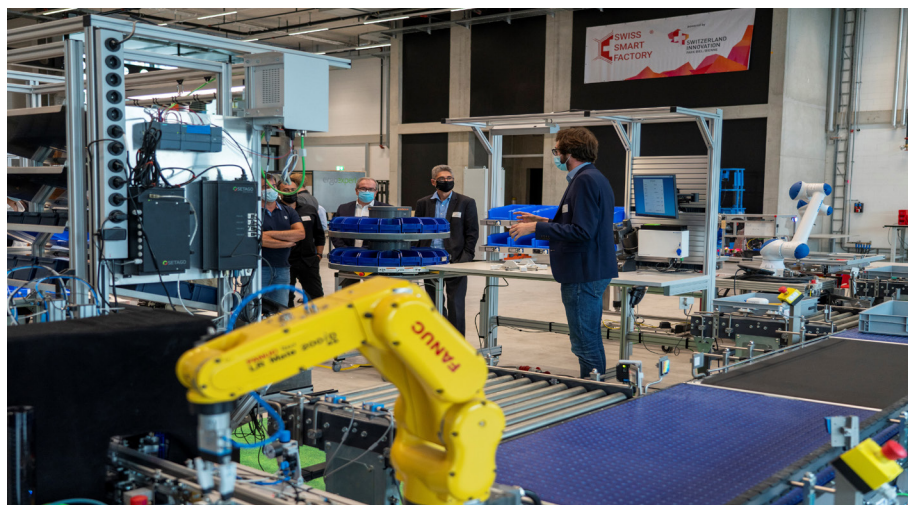
États impliqués : tous les États de l'UE, Suisse et Norvège

Priorités

- ✖ Politique en faveur d'une Europe plus intelligente
- ✖ Politique en faveur d'une Europe plus verte
- ✖ Politique en faveur d'une Europe plus sociale

Point de contact

Secrétariat d'État à l'économie (SECO)
Politique régionale et d'organisation
du territoire
CH-3003 Berne
+41 58 462 28 73
interregueurope@interreg.ch



Le programme Interreg Europe vise à renforcer la capacité institutionnelle des régions. Il offre aux autorités publiques et à d'autres organisations concernées la possibilité d'apprendre de l'expérience d'autres régions d'Europe afin d'identifier, d'analyser et de transférer les bonnes pratiques qui permettront aux acteurs impliqués d'améliorer leurs propres politiques et instruments politiques, offrant ainsi des solutions qui bénéficient à l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Les 27 États membres de l'UE ainsi que la Norvège et la Suisse participent à Interreg Europe. Les organisations de tous ces pays peuvent y participer quelle que soit leur localisation.

Le programme Interreg Europe 2021–2027 finance deux types d'actions complémentaires :

- Projets de coopération interrégionale : Les organisations pertinentes pour la politique de différents pays d'Europe travaillent ensemble durant quatre ans pour échanger des expériences sur une question particulière de développement régional. Au cours de la quatrième et dernière année de la mise en œuvre, les régions partenaires se concentrent principalement sur le suivi des résultats et de l'impact de leur projet. Les appels à propositions de projets sont lancés tout au long de la période de programmation.
- Plateforme d'apprentissage politique (Policy Learning Platform – PLP) : Cette plateforme offre un espace d'apprentissage continu ou ad hoc où les organisations concernées par les politiques de développement régional en Europe trouvent des solutions et peuvent demander le soutien d'expertes et d'experts pour améliorer leurs politiques.

Interreg Europe couvre les cinq objectifs politiques du Fonds européen de développement régional (FEDER), en particulier les défis politiques les plus pertinents et les plus urgents auxquels sont confrontées les régions. Il consacrera ainsi la majeure partie de son budget FEDER (80 %) aux thèmes couverts par l'objectif politique 1 « Une Europe plus intelligente », par l'objectif politique 2 « Une Europe plus verte » et à certains thèmes couverts par l'objectif politique 4 « Une Europe plus sociale ». Le budget restant (20 %) sera disponible pour les thèmes couverts par les autres objectifs politiques.

Les participants suisses ne peuvent certes pas requérir de fonds FEDER, mais peuvent obtenir un financement pour leur participation via le fonds fédéral de la Nouvelle politique régionale (NPR). Les thèmes et les objectifs des projets auxquels prennent part les participants suisses doivent donc recouper ceux de la NPR (« développement économique »). Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) est en charge de la participation suisse à Interreg Europe.

interregueurope.eu

« La frontière est un véritable aimant à touristes ! »

Alexis Lacroix, délégué au tourisme de la Région de Nyon



Le domaine skiable Jura sur Léman réunit les massifs de la Dôle, des Tuffes, du Noirmont et de la Serra. Ce projet soutenu par des fonds Interreg mise sur la complémentarité touristique et sur le long terme. Il constitue le plus grand domaine skiable de tout le massif du Jura en Suisse, en France et en Allemagne. Déjà ouvert, il sera entièrement fonctionnel dès la saison d'hiver 2022-2023. « Il ne reste qu'à achever les travaux du bâtiment d'accueil de la vallée des Dappes pour que tous les investissements liés au subventionnement Interreg soient terminés », se réjouit Alexis Lacroix, délégué au tourisme de la Région de Nyon et responsable du projet du côté suisse avec la société Télé-Dôle SA.

La création de ce domaine skiable franco-suisse est assez audacieuse à une époque où les stations d'altitudes moyennes rencontrent des difficultés à générer des recettes, du moins durant la saison hiver. « Nous avons la chance de bénéficier de bonnes conditions d'enneigement et de la complémentarité entre des pistes françaises plutôt familiales et des pistes suisses plutôt sportives », explique Alexis Lacroix. Le domaine Jura sur Léman souhaite promouvoir un tourisme quatre saisons en s'adressant aussi bien aux skieurs qu'aux randonneurs et aux adeptes du VTT.

Planifier à long terme

Les synergies transfrontalières entre les partenaires existaient depuis longtemps : « Le financement d'Interreg nous a cependant permis d'aller plus loin et de formaliser la coopération », souligne Alexis Lacroix. Tout le domaine est géré en commun depuis 2016, ce qui génère de précieuses économies. Télé-Dôle SA a confié l'exploitation à une seule société avec laquelle elle a signé un contrat pour 27 ans. Des deux côtés de la frontière on est convaincu que le long terme est la clé du succès : « Cela nous contraint de regarder au-delà d'Interreg et de consolider notre partenariat », détaille le délégué au tourisme de la région de Nyon.

Bassins de clientèle complémentaires

La mise sur pied du projet Jura sur Léman n'a pas été exempte de défis : « Nous disposions de conditions initiales très différentes », se souvient Alexis Lacroix. Le soutien financier était beaucoup plus important du côté français et les partenaires français dépendaient plus fortement de cette manne financière : « Pour répondre à cette situation, nous avons aussi dû mobiliser des ressources administratives considérables », explique encore le responsable du projet du côté suisse.

Pour Alexis Lacroix, le résultat est à la hauteur des attentes : « Cette coopération nous permet d'étudier différentes perspectives, de bénéficier de bassins et de domaines d'activités complémentaires et de réaliser des économies d'échelle à plusieurs niveaux. C'est très intéressant en termes de nombre de visiteurs. La frontière est un véritable aimant à touristes. »

La marque Jura sur Léman ne vise pas seulement les skieurs.

jurasurleman.com

Interreg VI A France-Italie Alcotra

Priorités

- ✱ Maîtriser les défis environnementaux
- ✱ Valoriser les ressources naturelles et culturelles
- ✱ Renforcer la résilience de la population
- ✱ Relancer l'économie

Point de contact

Canton du Valais
Service de l'économie, du tourisme
et de l'innovation
1950 Sion
seti@admin.vs.ch

Le programme France-Italie Alcotra englobe deux régions françaises et trois régions italiennes frontalières. La Suisse n'est pas directement partenaire de ce programme mais elle peut participer aux projets en tant que « pays tiers ». Cela concerne en majeure partie des projets du territoire de coopération trinational de l'Espace Mont-Blanc qui comprend les départements français de la Savoie et de la Haute-Savoie ainsi que la région autonome de la Vallée d'Aoste et le Valais.

Les priorités d'Alcotra 2021–2027 mettent l'accent sur la maîtrise des défis environnementaux, la valorisation des ressources naturelles et culturelles ainsi que sur le renforcement de la résilience de la population. Elles se concentrent également sur la relance de l'économie en privilégiant la promotion de l'innovation et la numérisation.

Les partenaires suisses qui participent à certains projets de ce programme peuvent bénéficier de fonds cantonaux et fédéraux dans le cadre de la Nouvelle politique régionale.

INTERACT

Comme regiosuisse en Suisse, le programme INTERACT est responsable au niveau européen de la gestion d'une plate-forme d'information et d'un système de connaissances au sujet de la mise en œuvre de la CTE. La Suisse participe au programme INTERACT en qualité de membre à part entière. Les programmes avec participation suisse sont suivis par différents points de contact INTERACT. Cette participation est placée sous la responsabilité du Secrétariat d'État à l'économie (SECO).

interact-eu.net

regiosuisse

Développer des connaissances et créer des liens

regiosuisse fait office de Centre national du réseau de développement régional en Suisse. Cette entité est principalement chargée de développer des connaissances sur la Nouvelle politique régionale (NPR) et sur le développement régional. Elle travaille conjointement avec le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) et l'Office fédéral du développement territorial (ARE). regiosuisse apporte un soutien pratique aux personnes actives dans le développement régional et les motive à exploiter et à transmettre leur savoir-faire ainsi qu'à garder leur esprit d'innovation.

Le partage des connaissances et les échanges d'expériences sont des facteurs de succès importants pour l'innovation et la compétitivité des régions. regiosuisse a été lancé début 2008 à l'initiative du SECO pour répondre à ces objectifs.

regiosuisse acquiert et compile les connaissances pertinentes dans son domaine pour les mettre à disposition des personnes qui conçoivent, mettent en œuvre ou accompagnent des projets Interreg ou de développement régional sous la forme de documents de synthèse, d'informations, de manifestations ou de méthodes pratiques. Ces offres constituent une source d'inspiration et facilitent les contacts. Les acteurs régionaux peuvent participer à des groupes de travail spécialisés ou prendre part à la plateforme pour partager leurs expériences.

Les prestations et les offres de regiosuisse doivent permettre le transfert de connaissances relatives à la NPR ainsi qu'aux projets Interreg qui font partie intégrante de cette dernière. La plateforme Internet joue un rôle central dans la diffusion d'informations. Elle est complétée par une offre de journées/séminaires de formation continue et réseautage, de communautés de savoir-faire et de publications. Une base de données de projets et différents dossiers thématiques sont également offerts afin de pouvoir consulter facilement des informations spécifiques. Il est aussi possible d'accéder à des outils de monitoring relatifs aux régions et à l'économie circulaire ainsi qu'à des rapports de synthèse sur l'efficacité des projets NPR et Interreg. Les laboratoires d'innovation et l'outil qui se rapporte aux aides financières qui permet de trouver les différents soutiens possibles pour construire des projets sur la base d'un catalogue de critères sont aussi très utilisés.

regiosuisse.ch

Point de contact

regiosuisse – Centre du réseau
de développement régional
Holowistrasse 65
3902 Brigue-Glis, Suisse
+41 27 922 40 88
info@regiosuisse.ch



Points de contact

Programmes transfrontaliers

Alpes rhénanes – Lac de Constance – Haut-Rhin

Interreg Netzwerkstelle
Ostschweiz
Regierungsgebäude
CH-9001 Saint-Gall
T. +41 58 229 64 65
interregabh@sg.ch
interreg.org

Interreg France-Suisse

Coordination régionale Interreg
arcjurassien.ch
Rue de la Paix 13
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
T. +41 32 889 76 19
france-suisse@interreg.ch
interreg-francesuisse.eu

Interreg Rhin supérieur

Service de coordination
intercantonal auprès de
la Regio Basiliensis (IKRB)
St. Jakobs-Strasse 25
CH-4010 Bâle
T. +41 61 915 15 15
oberrhein@interreg.ch
regbas.ch/fr/programmes

Interreg Italie-Suisse

Coordinazione regionale
Interreg
Via Stefano Franscini 17
CH-6500 Bellinzona
T. +41 91 814 35 45
interreg@ti.ch
interreg-italiasvizzera.eu

Programmes et stratégies transnationaux

Espace alpin

Office fédéral du développe-
ment territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
T. +41 58 462 40 78
interreg@are.admin.ch
alpine-space.eu

Interreg Europe Nord-Ouest

Office fédéral du développe-
ment territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
T. +41 58 462 40 78
interreg@are.admin.ch
nweurope.eu

EUSALP

Office fédéral du développe-
ment territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
T. +41 58 462 06 25
eusalp@are.admin.ch
alpine-region.eu

Échanges inter- régionaux

Interreg Europe

Secrétariat d'État à l'économie
(SECO)
Politique régionale et
d'organisation du territoire
CH-3003 Berne
T. +41 58 462 28 73
interregeurope@interreg.ch
interregeurope.eu

Réseaux d'échanges

ESPON

Office fédéral du développe-
ment territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
T. +41 58 462 40 73
interreg@are.admin.ch
espon.eu

URBACT

Office fédéral du développe-
ment territorial (ARE)
Affaires internationales
CH-3003 Berne
T. +41 58 462 40 78
interreg@are.admin.ch
urbact.eu

regiosuisse

regiosuisse – Centre du réseau
de développement régional
Holowistrasse 65
CH-3902 Brig-Glis
T. +41 27 922 40 88
info@regiosuisse.ch
regiosuisse.ch

INTERACT

Secrétariat d'État à l'économie
(SECO)
Politique régionale et d'organi-
sation du territoire
CH-3003 Berne
T. +41 58 462 28 73
interact@interreg.ch
interact-eu.net